

Immobilier

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ :
Notaires et collaborateurs

NIVEAU :
Pratique courante

DATES :
16 juin 2026

DURÉE :
1,0 jour (7,0 heures)

FORMAT :
Présentiel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé. Toutefois, une pratique de la fiscalité immobilière permettra de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur
Présentation des diverses règles applicables
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation
Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant
Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Université du Notariat départementale de Loire Atlantique Univ-AT24 - [DIC329A] Toute l'actualité de la fiscalité immobilière

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'appréhender les nouveautés législatives, doctrinales et jurisprudentielles en matière de fiscalité immobilière
- Les intégrer dans le conseil apporté au client dans le cadre de ses opérations immobilières

FORMATEURS



Maître Hélène PAERELS-ALBOT

CONTENU

Ce qu'il ne fallait pas manquer en 2025 !

- Tour d'horizon des dispositions des dernières lois de finances relatives à la fiscalité immobilière
- Fiscalité directe des vendeurs de biens ou droits immobiliers
- Les plus-values immobilières privées
- Les plus-values professionnelles
- Régime fiscal des professionnels de l'immobilier
- La TVA immobilière : notion d'assujetti, TVA sur marge, article 257 bis CGI ...
- Les droits de mutation à titre onéreux
- Les taxes sur les cessions de terrains devenus constructibles
- Fiscalité des revenus locatifs : revenus fonciers, fiscalité de la location meublée
- Régimes d'incitation fiscale à l'investissement